

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 23 janvier 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 17 janvier 2023 s'est réuni le Lundi 23 janvier 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : BOURBON Jean-Claude, BORDERIE Sophie, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, PERALI Valérie, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc,

Pouvoirs : de BOURBON Jean-Claude à Valérie GUILBAUD, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, Maire, de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de PERALI Valérie à FRANCIS Stéphane, de HAY Florence à CALZAVARA Martine, de DUBOURG Jean-Luc à BALLEREAU Marie-Catherine.

A.08

Renouvellement de convention pour le festival MONDOCLOWNS

Il est précisé que l'attribution d'une subvention à l'association MONDOCLOWNS fera l'objet d'un examen au moment du vote du budget municipal, au titre de l'aide au fonctionnement.

Il est proposé au Conseil Municipal :

De conclure et de signer une convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Marmande et l'association MONDOCLOWNS, dans le cadre de l'édition du 7ème festival MONDOCLOWNS qui se tiendra à MARMANDE du 03 au 05 février 2023. Sont définis dans cette convention les apports de la Ville en termes de : communication, mise à disposition de personnels, prêts de matériels techniques, réalisation de prestation et mise à disposition de locaux.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré**

Décide de conclure et de signer une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Mondoclowns

Autorise M. Le Maire ou ses représentants à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Votants : 32 - Abstention : 00 Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 24 janvier 2023

Le secrétaire de séance
Jean-Claude FEYRIT

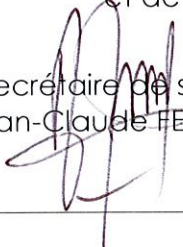


Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24/01/2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le 31/01/2023

Le Secrétaire de séance
Jean-Claude FEYRIT



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

